

Le 18 septembre 2017

Madame Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé,

14, Avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP

Copies à : Directeur ARS ARA, Directeurs Départementaux Santé.

Madame la Ministre,

Nous, médecins hospitaliers et syndicats de médecins hospitaliers, tenons :

- à vous alerter sur la dégradation du service public hospitalier,
- à témoigner des difficultés croissantes rencontrées par ses usagers, nos patients, pour y accéder et y être soignés dans des conditions suffisamment bonnes,
- à dénoncer et détailler ici les grandes difficultés que nous rencontrons, comme les autres professionnels de santé, pour exercer notre métier, en raison de la politique de santé en cours depuis plusieurs années et du « management » qui en découle.

Alors que le ministère de la Santé affirme se préoccuper de « *soigner ceux qui nous soignent* », fait de l'attractivité médicale pour l'hôpital public un de ses enjeux, et qu'un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales se penche sur les conditions de travail des médecins à l'hôpital :

- Nous vivons un plan triennal d'économies (2015-2017) avec des réductions de moyens rebaptisées souvent « *restructurations* », « *amélioration de l'efficience* », « *virage ambulatoire* »..., dont les conséquences sont fermetures de lits par centaines, retard de prises en charge, embouteillage aux urgences, prise de risque, abandon thérapeutique, impossibilité de faire hospitaliser les patients les plus fragiles...
- Nous vivons un management destructeur et contre-productif qui met à mal tous les personnels y compris les médecins hospitaliers. Les nombreux témoignages à ce sujet, recueillis notamment par l'association Jean-Louis Mégien et les syndicats, vont tous dans le même sens.

De nombreux collègues sont maltraités par leurs directions et un nombre significatif se retrouvent en arrêt de travail pour burn-out. Il ne s'agit pas là de défaillances individuelles.

Nous subissons les effets conjugués des dernières lois sur l'hôpital (Loi du 21 juillet 2009 Hôpital Patient Santé Territoire, Loi du 26 janvier 2016 de Modernisation du système de santé avec ses GHT...) et d'une politique générale de destruction des services publics.

Les médecins hospitaliers et les personnels non médicaux refusent de cautionner ces politiques de dégradation du service public hospitalier et refusent de continuer à subir ce management destructeur (y compris d'ailleurs pour ceux qui l'appliquent).

Nous restons attachés au principe fondateur de notre sécurité sociale solidaire : cotiser à proportion de ses moyens et recevoir des soins selon ses besoins.

Il est impératif et urgent que la politique hospitalière redonne un pouvoir de décision aux praticiens de terrain qui soignent les patients. Pour cela les commissions médicales d'établissement doivent retrouver leurs prérogatives exécutives et décisionnelles. Les établissements doivent retrouver une organisation en service par spécialité et non par pôle.

La pénurie médicale organisée de longue date est là, dans tous les secteurs, et rien n'est fait pour l'enrayer.

Or, Madame la Ministre, nous constatons que vous vous inscrivez dans la continuité de votre prédécesseur en accélérant les GHT donc les fermetures de structures et en annonçant un taux directeur à 2.1 qui oblige les établissements de santé à supprimer de nouveaux postes de dépense. Avec un taux à 2.6, les établissements sont déjà en difficulté ; un taux à 2.1 annonce donc une aggravation de la situation comme l'expliquent de nombreux directeurs d'hôpitaux.

Même la Fédération Hospitalière de France réclame un moratoire sur ce taux directeur.

.../...

L'heure est grave et les conséquences sur la santé publique sont imputables à ces modes d'organisation. C'est pourquoi nous demandons à vous rencontrer dans les plus brefs délais.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

NOM PRÉNOM	SPÉCIALITÉ / QUALITÉ	LIEU D'EXERCICE
354 MEDECINS HOSPITALIERS AU 15/9/2017 (LISTE PUBLIQUE JOINTE)	TOUTES SPECIALITES HOSPITALIERES/NOMBREUX CHEFS DE SERVICES ET PCME	24 ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

Contacts et premiers signataires :

- ▶ Dr CARON Bruno, psychiatre, praticien hospitalier, Saint Egrève, 06 68 36 84 47, bcaron@ch-alpes-isere.fr
- ▶ Dr GHANEM Faouzi, psychiatre, praticien hospitalier, chef de pôle Drac Trièves Vercors, 06 24 98 75 38, fghanem@ch-alpes-isere.fr
- ▶ Dr RACHIDI-KOUSSA Hala, endocrinologue, praticien hospitalier, chef du service d'Endocrino-Nephro, CHPO de Bourgoin Jallieu 06 16 84 44 52, hrachidikoussa@gmail.com
- ▶ Pour l'Association des Médecins Urgentistes de France, 14 rue Vésale 754005 PARIS, secretariat@amuf.fr
Dr SOUSSI Mustapha, 06 02 17 94 79, msoussi@ch-lamure.fr responsable Rhône Alpes,
- ▶ Pour Avenir Hospitalier, 58 rue Corvisart 75013 Paris, contact2@avenir-hospitalier.fr,
Dr DOPPIA Max, Président AH et vice président APH, madoppia@me.com
- ▶ Pour le Syndicat National des Médecins Hospitaliers Force Ouvrière, 153 rue de Rome, 75017 PARIS,
Dr VENET Cyrille, responsable régional Rhône Alpes : 06 68 02 80 73, venet_cyrille@yahoo.fr
- ▶ Pour le Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public, le Président d'honneur du SPEP
Dr POLI Angelo responsable Auvergne -Rhône Alpes, portable : 06 20 75 60 98, poli.angelo@wanadoo.fr
- ▶ Pour l'Union Syndicale de la Psychiatrie, 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff, uspsy@free.fr,
Dr GEKIERE Claire, responsable régionale : 07 88 18 76 12 c.gekiere@chs-savoie.fr
- ▶ Dr SMOLSKI Nicole, Administratrice du Syndicat National des Praticiens Hospitaliers en Anesthésie Réanimation Elargi, (HC Lyon) : 06 88 07 33 14, nicole.smolski@gmail.com
- ▶ Pour le Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux, Dr SALVARELLI Jean Pierre, jp.salvarelli@gmail.com, Jean-Pierre.SALVARELLI@ch-le-vinatier.fr



Rhône Alpes Auvergne

